

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LEMOINE, Maire.

Etaient présents : LEMOINE Thierry, GIRARD Betty, LOUIS Daniel, HENNINOT Nathalie, Monsieur ESTRABAUT Vincent, TRICOT Sylvie, HUVENOIT François, SAINT LEUX Guy, LAYEN Séverine, JOLY Jean-Marie, COZZA Mario, THIERRY Christian, THEVENIN Jean.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme L'ANTHOËN Audrey ayant donné pouvoir à Mr Thierry LEMOINE  
CHARPENTIER Lucette ayant donné pouvoir à Mme Betty GIRARD

Monsieur Jean-Marie JOLY a été élu secrétaire.

Date de convocation : 18/06/2008  
Date d'affichage : 18/06/2008  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13 – Votants 15

Rappel de l'ordre du jour :

- Élections des délégués de la commune en vue de l'élection des Sénateurs
- Élections des membres de la commission d'appel d'offres, rectification
- Travaux en cours - commissions
- Questions diverses.

Le compte-rendu de la séance du 5 juin est approuvé à l'unanimité.

### **1) Élections des délégués de la commune en vue de l'élection des Sénateurs**

Le Procès-Verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est consultable à la mairie.

Pour rappel, monsieur Mario COZZA, madame Betty GIRARD, et monsieur Thierry LEMOINE ont été nommés délégués, messieurs Christian THIERRY, Daniel LOUIS, et madame Sylvie TRICOT, ont été nommés suppléants.

### **2) Membres de la commission d'appel d'offres**

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres, et ce, pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres

titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

**Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

**Membres titulaires**

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
<b>Liste 1</b> : Monsieur François HUVENOIT, Monsieur Jean THEVENIN, Monsieur Jean-Marie JOLY	15	3		3

**Proclame** élus les membres titulaires suivants :

A : Monsieur François HUVENOIT,

B : Monsieur Jean THEVENIN,

C : Monsieur Jean-Marie JOLY.

**Membres suppléants**

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
<b>Liste 1</b> : Messieurs Vincent ESTRABAUT, Daniel LOUIS, Mario COZZA,	15	3		3

**Proclame** élus les membres suppléants suivants :

A : Monsieur Vincent ESTRABAUT

B : Monsieur Daniel LOUIS,

C : Monsieur Mario COZZA

## Questions diverses

### ➤ Délégués au sein des commissions du Val de l'Ailette

Commission des Finances : Madame Betty GIRARD

Commission des Ordures Ménagères : Messieurs Mario COZZA et Guy SAINT-LEUX

Commission des affaires scolaires et gymnase : Mesdames Sylvie TRICOT, Nathalie HENNINOT, Séverine LAYEN

Commission de l'Aménagement du territoire : Madame Betty GIRARD, Monsieur Jean THEVENIN

Commission de l'Environnement : Monsieur Christian THIERRY

Commission des affaires Parascolaires : Mesdames Sylvie TRICOT, Nathalie HENNINOT, Séverine LAYEN

### ➤ Voirie

Le parc départemental a effectué les travaux rue du Mai (gravillonnage des trottoirs), mais s'est malheureusement trompé pour ceux de la rue des Hocques. Le responsable du Parc a certifié que cette erreur serait réparée au plus tôt.

Concernant la rue du Sognier, pour la première partie des travaux, la commission se réunira le 4 juillet à 14 h 00, afin de procéder à l'ouverture des plis. Pour la seconde partie des travaux, la DDE nous ayant fourni une étude, les demandes de subventions vont être faites.

L'ETA Henninot a été sollicitée pour un fauchage avec épareuse rotor-herbe de certains talus. Le Conseil Municipal approuve ce projet, et demande à ce que soit également envisagé le fauchage des chemins communaux.

### ➤ Sécurité

Monsieur le maire rappelle que des parents avaient signalé des problèmes avec le ramassage scolaire, le bus ne faisant pas le tour de la place, mais laissant les enfants descendre face à la boulangerie. Ce fait a été signalé à la société de transport et au Conseil Général, en mettant l'accent sur le danger que cela représentait. La conductrice du bus, a pris contact avec la mairie et a signalé qu'elle ne s'arrêtait route de Coucy, que lorsque des voitures étaient stationnées devant la mairie, l'empêchant de manœuvrer.

Ce problème pourrait être résolu grâce au projet de Parking le long de la place, qui avait déjà été évoqué lors de certaines commissions. Une étude a été faite, pour l'implantation de 12 places de stationnement en épi. Un emplacement réservé aux personnes handicapées pourrait être envisagé devant le secrétariat de la mairie. Le Conseil Municipal approuve ce projet, et demande à monsieur le Maire d'étudier la possibilité de couper les angles de la place, et lors des travaux d'enfouissement des réseaux autour de la mairie, que le déplacement des « coffrets forains » soit envisagé.

Lors de sa dernière visite, la commission de sécurité, préconisait la mise en place d'une borne à incendie sur le parking du Foyer Rural. Après étude avec le Syndicat des eaux, et

l'obtention d'un devis, une demande de subvention vient d'être transmise à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, pour la programmation triennale du CDDL. Le Conseil Municipal est tout à fait favorable, et demande s'il ne serait pas intéressant de demander au Syndicat des eaux la possibilité de transformer les anciens réservoirs d'eau de la commune en réserve d'eau sur lesquels les pompiers pourraient venir se brancher. Le Conseil Municipal charge le Maire d'étudier ce projet avec le syndicat des eaux.

➤ **Entretien – rénovation des bâtiments communaux**

Dans le cadre de la rénovation et de l'entretien de l'école, il reste 9 fenêtres à changer. Les subventions seront demandées dès réception du devis de l'entreprise sollicitée. L'ajout d'une fenêtre dans les toilettes de la maternelle est toujours prévu pendant les vacances scolaires.

Le locataire du presbytère déménage au 30 juin. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> Adjoint ont été visiter les lieux, et informent le Conseil Municipal que ce logement devra être rénové avant de pouvoir être reloué. Monsieur le Maire explique que la halte-garderie La Ribambelle qui loue des locaux au Crédit Agricole, pourrait être intéressée par ce bâtiment. Toutefois, une étude de faisabilité par rapport aux travaux de mise aux normes devra être faite.

➤ **Travaux à étudier**

La plaque sur le trottoir devant le n° 3 rue du 9<sup>ème</sup> zouave bouge.

Route de Vézaponin, il faudra envisager des travaux, car depuis la construction des deux nouvelles maisons, l'eau ne s'écoule plus correctement.

Le drain d'écoulement du trop-plein de l'étang semble être cassé, en effet, il y a de l'eau dans la pâture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Le secrétaire,  
Jean-Marie JOLY.